



VOTRE FACTURE D'ASSAINISSEMENT AUGMENTE

Le prix de la redevance assainissement a augmenté au 1er mai 2018.

Applicables sur la facture d'eau que vous venez de recevoir ou qui vous parviendra dans les prochaines semaines, les tarifs sont désormais de 60 € HT/an pour la part abonnement et 1,95 € HT/m³ pour la part consommation.

POURQUOI CETTE HAUSSE ?



Le renforcement de la **réglementation environnementale** européenne et nationale qui oblige la CCDSV à **réhabiliter** ses stations et ses réseaux dans des **délais contraints** sous peine de poursuites judiciaires et financières.

La **baisse** des **subventions** de l'Etat et de l'Agence de l'eau.



L'**obsolescence** de certaines stations et un réseau d'assainissement **vieillissant**.

L'**augmentation** du nombre de **logements** sur notre territoire, en proximité des métropoles caladoise et lyonnaise.

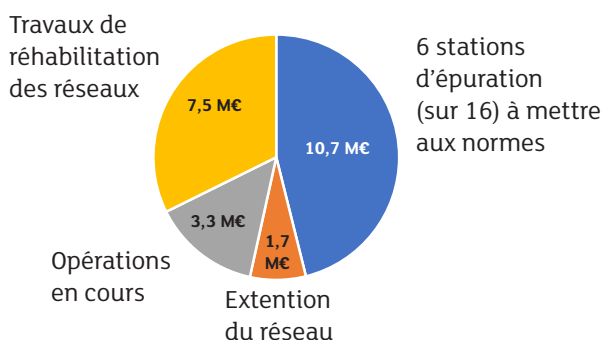


Lors de la création de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée en 2014, il est apparu que les coûts n'étaient pas identiques d'une commune à l'autre.

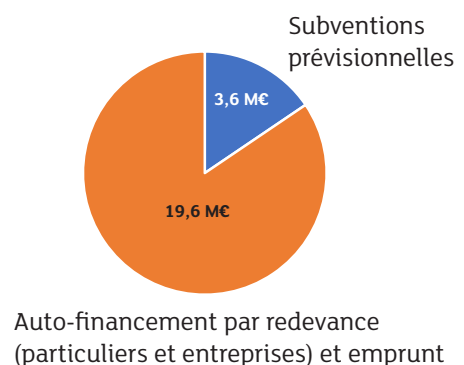
Désormais, depuis le 1er mai 2018, toutes les communes ont le même tarif.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018-2021

Dépenses



Recettes



COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU SUEZ

Votre facture comprend 3 parts :

- eau potable,
- collecte et traitement des eaux usées,
- financement organismes publics.

Dans cette explication, nous nous focaliserons uniquement pour la partie «collecte et traitement des eaux usées» seule compétence de la CCDSV.

La part abonnement payée au semestre (6 mois) ou à l'année en fonction de votre commune est toujours prélevée par avance. De ce fait si une augmentation est votée après la date de prélèvement, sur votre facture suivante, une régularisation est effectuée au prorata de la date de prélèvement (qui peut varier d'une commune à l'autre).

Cette ligne correspond à la prochaine période d'abonnement (6 mois ou un an) au nouveau tarif.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			
REGULARISATION ABONNEMENT (PART CCDSV)	01/05/2018-30/09/2018	0,84	13,00000
ABONNEMENT(COM.COM.DOMBES SAONE VALLEE)	01/10/2018-31/03/2019	1	30,00000
CONSOMMATION(COM.COM.DOMBES SAONE VALLEE)	17/03/2018-30/04/2018	18	1,34000
CONSOMMATION(COM.COM.DOMBES SAONE VALLEE)	01/05/2018-25/09/2018	58	1,95000
ORGANISMES PUBLICS			
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)	17/03/2018-25/09/2018	76	0,29000
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	17/03/2018-25/09/2018	76	0,15500

Pour la part consommation, que vous payez au réel, vous avez donc une ligne avec le tarif précédent jusqu'au 30/04/2018 et une deuxième ligne avec le nouveau tarif appliqué au 01/05/2018.

+ d'infos sur www.ccdsv.fr